



HAL
open science

Conversion et oubli des origines, une aporie. Le cas des juifs en péninsule Ibérique à la fin du Moyen Âge

Claire Soussen

► **To cite this version:**

Claire Soussen. Conversion et oubli des origines, une aporie. Le cas des juifs en péninsule Ibérique à la fin du Moyen Âge. *e-Spania - Revue interdisciplinaire d'études hispaniques médiévales et modernes*, 2021, L'oubli dans le monde hispanique et nord méditerranéen / Droit, politique et littérature dans l'Espagne du Siècle d'or, 38, 10.4000/e-spania.38145 . halshs-04319950

HAL Id: halshs-04319950

<https://shs.hal.science/halshs-04319950>

Submitted on 5 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



e-Spania

Revue interdisciplinaire d'études hispaniques
médiévales et modernes

38 | février 2021

**L'oubli dans le monde hispanique et nord
méditerranéen / Droit, politique et littérature dans
l'Espagne du Siècle d'or**

Conversion et oubli des origines, une aporie. Le cas des juifs en péninsule Ibérique à la fin du Moyen Âge

Claire Soussen



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/e-spania/38145>

DOI : 10.4000/e-spania.38145

ISSN : 1951-6169

Éditeur

Civilisations et Littératures d'Espagne et d'Amérique du Moyen Âge aux Lumières (CLEA) - Paris
Sorbonne

Ce document vous est offert par Bibliothèque de l'Université du Littoral Côte d'Opale



Référence électronique

Claire Soussen, « Conversion et oubli des origines, une aporie. Le cas des juifs en péninsule Ibérique à la fin du Moyen Âge », *e-Spania* [En ligne], 38 | février 2021, mis en ligne le 09 février 2021, consulté le 05 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/e-spania/38145> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/e-spania.38145>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Conversion et oubli des origines, une aporie. Le cas des juifs en péninsule Ibérique à la fin du Moyen Âge

Claire Soussen

Introduction

- 1 Si l'idée de mener une réflexion sur l'oubli, ou du moins d'en explorer la pertinence en tant qu'objet historique peut sembler paradoxale de prime abord à l'historien, elle prend tout son sens à propos de la question de la conversion. Dans la réflexion des penseurs de l'Église, il n'y a pas, du moins au départ, plusieurs sortes de chrétiens, mais une seule¹. C'est seulement à partir du XV^e siècle que l'on commence à distinguer entre anciens et nouveaux chrétiens et même au fil du temps entre vrais et faux chrétiens². Donc en théorie, et c'est le principe même de l'adhésion au christianisme dans les premiers temps qui le voulait, toute distinction entre chrétiens était un non-sens. Le baptême suffisait à garantir le changement d'état et même en affirmant le principe d'une nouvelle naissance, effaçait l'état ancien de non chrétien. Non seulement il n'y avait pas de différence, mais la conversion des non chrétiens était une aspiration de l'Église, le signe espéré de l'avènement du royaume de Dieu dans un futur plus ou moins proche. Ces conceptions étaient partagées par le pouvoir temporel qui garantissait dans une certaine mesure l'égalité de traitement entre chrétiens quelles que fussent leurs origines. Ainsi l'article 70 des *Usatges* de Barcelone, compilés au milieu du XII^e siècle et qui constituèrent la matrice des *Fueros* de Aragon promulgués au XIII^e siècle³, traite de l'attitude à adopter envers les convertis et prohibe de façon très ferme les offenses ou injures qui pourraient leur être faites. Il est notamment interdit de rappeler à un nouveau chrétien ses origines religieuses. Le motif de l'interdiction est le suivant : il s'agit d'éviter l'apostasie du néophyte. On soulignera, et c'est un détail dont l'importance ira croissant, que si le rappel des origines est susceptible de conduire à

l'apostasie, c'est que la conversion n'est pas très solide ou à tout le moins que les motivations ayant conduit à la conversion doivent être questionnées. Le texte précise également, signe de son ancrage dans la réalité, que la profération d'injures telles que « renégat » ou, dans un autre registre, « cocu », est punie d'une lourde amende : vingt onces d'or de Valence. Le comte Raymond Bérenger, autorité temporelle du comté, légifère et reprend au nom du pouvoir public ces dispositions au départ émises par l'Église. La terminologie employée traduit nous semble-t-il la fréquence du phénomène dénoncé. Mais, notre interrogation portant sur « l'oubli », il nous faut tenter d'interroger cette interdiction du rappel de l'identité religieuse initiale à ce prisme. L'interdiction de rappeler ou de se souvenir équivaut-elle à l'oubli, et si tel est le cas, l'oubli est-il prescriptible ? Cela a-t-il même un sens d'interdire de se rappeler ? Et encore que peut-il y avoir de dangereux à se souvenir ? Dans le cas présent, c'est évidemment la pérennité de la conversion qui est en jeu. Mais l'oubli ainsi prescrit est, à certains égards, profondément étranger aux mentalités médiévales. Au Moyen Âge en effet, le fait de rappeler la lignée de ses ancêtres et de remonter le plus loin possible dans le passé en suivant le modèle des généalogies bibliques, est un témoignage de qualité, de *fama* pour celui qui fait ainsi état de ses origines⁴. Plus profondément encore, la question de l'oubli ou de la mémoire ouvre sur la question de l'identité, si souvent galvaudée aujourd'hui, mais dont on ne peut faire abstraction dans une question comme celle-là. En monde juif comme en monde musulman le système onomastique repose sur un principe simple : les individus sont nommés d'après leur père, « untel fils de... », ce qui interdit l'oubli sinon des origines, du moins de l'ascendance. Au-delà des explications symboliques, c'est une des raisons pour lesquelles, au cours du baptême, le néophyte change de nom, ce qui traduit son changement d'identité. Mais suffit-il de prescrire l'oubli pour effacer la mémoire ? Autrement dit, l'oubli est-il seulement possible ? La succession des événements qui surviennent en péninsule Ibérique au tournant des XIV^e-XV^e siècles souligne si c'était nécessaire l'aporie du postulat de départ. Avec le temps, l'oubli imposé se transforme en remémoration obligatoire, puisque l'Inquisition instaurée dans les années 1480 et avant elle la suspicion croissante dès les années 1440 se donnent pour objet la mise au jour des origines juives des « faux convertis ». Nous tâcherons d'observer dans les pages qui suivent les différentes étapes qui ponctuent cette évolution. Nous analyserons en premier lieu les fondements théologiques et idéologiques de l'oubli proposé au converti dans le cadre du baptême, puis nous mettrons en évidence l'émergence d'obstacles à cet oubli théorique liés au poids du contexte ; nous constaterons également que l'oubli devient impossible à mesure que s'affirme le poids de l'hérédité dans la pensée scientifique des clercs et des savants à la fin du Moyen Âge ; nous examinerons enfin les arguments échangés sur cette question sensible dans la seconde moitié du XV^e siècle.

Le baptême : théorie et pratique d'une renaissance

- 2 Le baptême, rite de passage à l'instar de la circoncision -les deux conditionnant l'entrée dans la communauté de foi à laquelle ils sont associés, constitue un changement d'état pour celui ou celle qui n'était pas chrétien au préalable. Il fait passer le juif ou le païen de son état primitif à celui de chrétien. Symboliquement, même si le baptême ne laisse pas de trace physique, le Canon stipule qu'il est impossible de le défaire, et établit sa permanence. La question de sa réversibilité se pose en effet de manière récurrente au Moyen Âge à propos des conversions forcées⁵. Comme le veut le consensus augustinien

depuis le V^e siècle⁶, ce type de conversion n'est pas recevable, mais le contexte se durcissant, l'interrogation scolastique laisse place à des préoccupations pratiques, en particulier à propos des conversions forcées d'enfants. Dans l'espace observé ici, l'espace catalano-aragonais, le décrétiste Gui Terré estime au début du XIV^e siècle que la conversion des enfants ne doit pas être pratiquée avant l'âge de raison pour éviter qu'ils ne changent d'avis ce qui poserait des problèmes insolubles. Or, les cas de conversions forcées se multiplient en péninsule Ibérique au tournant des XIV^e-XV^e siècles à la suite des massacres de l'été 1391 et dans les années 1410, dans le contexte de la prédication de Vincent Ferrer. Une fois que l'agitation retombe, il n'est pas rare que des convertis de force veuillent revenir à leur ancienne foi, ce qui pose concrètement la question de la nature du baptême⁷. La réponse des canonistes est sans ambiguïté : il est irréversible, peu importe la confession antérieure, qui est ainsi niée. C'est d'ailleurs en cela que le baptême revêt pleinement le sens de rite de passage : une fois que l'on est entré dans la communauté des Chrétiens, on ne peut en sortir ; il n'est pas possible de revenir à l'état antérieur.

- 3 Une image ou métaphore est étroitement associée à l'idée du changement d'état, c'est celle de l'homme nouveau que l'on rencontre chez certains exégètes et les théologiens. Au milieu du XV^e siècle Alonso de Cartagena l'utilise pour confirmer la validité du baptême reçu par les convertis à une époque où la suspicion domine et où l'on se met à chercher chez les nouveaux chrétiens les traces laissées par leur ancienne foi :

Quel meilleur éloignement par rapport à la vie passée ou quel meilleur renouveau peut-on donner, une fois l'infidélité repoussée, que celui qui se produit au moyen de la réception de la foi, avec la purification sacramentelle par laquelle s'élève l'homme nouveau qui se dépouille de l'homme ancien ?⁸

- 4 Cette métaphore a un écho particulier dans le contexte dans lequel il écrit, alors qu'il cherche à contester les objections à la conversion, lui-même ayant été converti de force en 1391. Mais élevé chrétiennement dans sa famille –son père est Pablo de Santa Maria-, devenu sincèrement croyant, il a gravi les échelons de la hiérarchie ecclésiastique jusqu'à devenir évêque –il succède à son père au siège épiscopal de Burgos en 1435 – et théologien. Les juifs qui ont reçu le baptême sont des hommes nouveaux dit-il, c'est-à-dire pleinement des chrétiens. Ils ont renié leur passé qui, du fait du baptême, n'existe plus. Dans cette logique, le baptême n'intervient pas seulement comme symbole de renouveau, mais comme symbole d'un changement plus radical encore, celui de l'effacement de l'état antérieur. L'homme nouveau est donc celui qui s'est converti, a reçu le baptême, a renié l'ordre ancien qui ne peut lui être rapporté ni même rappelé, comme le stipulent les sources normatives⁹. Alonso de Cartagena l'exprime très clairement : « Affirmer une différence (entre les baptisés) est des plus fou et infâme, parce que tous ceux qui accèdent à la foi catholique de quelque secte qu'ils soient, sont reçus sous l'unité de l'amour »¹⁰.

- 5 Cette idée du changement d'état à travers le baptême est également exprimée dans le *Traité contre les Madianites et les Ismaélites (et Défense des convertis du judaïsme)* de Juan de Torquemada qui rappelle la position des Pères de l'Église :

Au sujet de l'effet du baptême il est dit en Ézéchiel 36 où Dieu dit ainsi "Je verserai sur vous une eau pure et vous vous purifierez de vos souillures". De même saint Ambroise établit dans son livre *Des Sacrements* dans son chapitre *Par l'eau*, au sujet de l'effet du baptême : "Par l'eau du baptême il est passé de la terre au ciel. [...] Celui qui passe par cette eau ne meurt pas, mais ressuscite"¹¹.

- 6 En vertu de cette résurrection que l'on peut assimiler à une renaissance pour ceux qui n'étaient pas chrétiens, l'état originel du converti doit être oublié ou à tout le moins ne doit pas être remémoré.

Le trouble dans la conversion, les événements de 1391 et des années 1410 : les conversions forcées et la suspicion généralisée

- 7 Or, cette position, que l'on pourrait qualifier « d'ouverte », est mise à mal par la succession de violences qui se produisent en péninsule Ibérique en 1391 et dans les années 1410, et qui débouchent sur des vagues de conversions forcées. Si l'on en croit les témoignages du philosophe Hasdaï Crescas¹², mais aussi les documents de la chancellerie royale aragonaise, les communautés juives de villes telles que Barcelone, Valence, Gérone, Majorque ont le choix entre la mort et le baptême¹³. De fait, un nombre important de juifs se convertit ce qui a pour conséquence la réduction des quartiers juifs dans la topographie des villes concernées. Dans les années 1410, l'engouement des foules qui assistent aux sermons de Vincent Ferrier se traduit à nouveau par des épisodes de très forte incitation à la conversion des juifs. Dans les mois et les années qui suivent, tout est fait pour qu'en aval de ces épisodes les convertis deviennent de vrais chrétiens : une catéchèse est mise en œuvre pour les édifier après coup, et surtout les pouvoirs adoptent des mesures qui empêchent tout contact entre les convertis et leurs anciens coreligionnaires. Ces conversions qui peuvent paraître un peu bancales sont donc, dans un premier temps, totalement assumées et acceptées par l'Église, dont la position est conforme à la tradition. La vraie conversion, l'avènement des croyants nouveaux sont garantis par la rupture avec leur milieu d'origine. On assiste alors à la cassure des liens familiaux lorsqu'au sein des familles, certains sont convertis, et d'autres pas. Des couples sont défaits et parfois même des enfants éloignés de leurs parents. Les autorités prescrivent le déménagement dans d'autres quartiers de la même ville ou dans d'autres localités. Les Archives municipales de Barcelone ont conservé le souvenir des dispositions adoptées par les édiles en 1399 qui proscrirent les contacts entre les néophytes et leurs anciens coreligionnaires. Elles font l'objet de décisions extrêmement détaillées qui envisagent toutes les situations qui pourraient donner lieu à contact¹⁴. Mais il n'est alors pas question d'oubli, du moins pas de l'oubli personnel des néophytes à l'égard de leur ancienne foi, mais d'éloignement. On sait bien que l'oubli ne se prescrit pas et, le caractère pratique des mesures l'atteste, la coexistence entre les néophytes et leurs familiers est perçue comme un danger. En revanche, l'oubli collectif est bel et bien prescrit et l'on interdit à quiconque de rappeler aux « nouveaux chrétiens » leurs origines juives, conformément à la loi.
- 8 Dans le même temps, Vincent Ferrier adopte, une fois n'est pas coutume, une position relativement indulgente à l'égard des anciennes coutumes qui pourraient continuer d'être pratiquées par les juifs et notamment, même si cela peut paraître anecdotique, à propos de la consommation de porc. Il explique en effet dans un de ses sermons, que si des néophytes continuent à ne pas manger de porc, c'est parce que leur organisme habitué à ne pas en manger depuis la nuit des temps, ne le supporte pas et qu'il ne faut pas y voir un quelconque signe de judaïsation¹⁵. 70 ans plus tard, lorsque l'Inquisition est mise en œuvre, la perpétuation de l'observance de certains rites juifs, avérée ou

avouée sous l'effet de la torture, parfois totalement construite, est la preuve du crypto-judaïsme des accusés, le signe que la religion des origines n'est pas oubliée mais toujours vivace et de fait incriminable.

- 9 Quoi qu'il en soit, au début du XV^e siècle, la sincérité de l'adhésion à la foi chrétienne des néophytes est rapidement mise en doute, ce qui invalide la théorie du baptême comme agent d'effacement de la mémoire des origines.

La pureté du sang ou l'impossible oubli

- 10 L'élément qui fait franchir un pas décisif dans la remise en question de l'identité des convertis, et leur interdit de fait l'oubli de leurs origines, est le facteur racial qui infuse peu à peu le discours des théologiens anti-*convertos*. La question de l'intention, fondamentale dans le christianisme comme dans le judaïsme pour déterminer la foi du fidèle, qui avait été méprisée lors des baptêmes forcés, est tout autant négligée lorsqu'il s'agit de contester aux convertis leur légitimité chrétienne dans la deuxième moitié du XV^e siècle, alors que la plupart sont devenus sincèrement croyants et de fait chrétiens.
- 11 Le concept de « pureté du sang » consacré par la *sentencia-estatuto* proclamée à Tolède en 1449 dans des circonstances politiques extrêmement troublées, repose sur l'idée que le vrai et bon chrétien est celui dont le sang est pur de toute trace d'infidélité considérée comme souillure. Dans la *sentencia-estatuto*, la première allusion au poids de l'héritage biologique est celle qui oppose les chrétiens issus de lignage juif –les *convertos*– et les vieux-chrétiens purs, les *Christianos viejos lindos*, expression qui revient trois fois dans le texte et qui désigne les chrétiens d'ascendance chrétienne¹⁶. L'historien Ben Zion Netanyahu explique que pour l'auteur du texte, la « pureté » des vieux-chrétiens vient de leur origine « pure » de même que la corruption des nouveaux-chrétiens émane de leurs origines impures parce que juives. Et c'est là que réside la véritable originalité du texte : l'invention d'une incrimination qui repose sur le lignage impur des convertis¹⁷. La suite des crimes exposés dans la *sentencia* est finalement assez classique. Les auteurs du texte mettent en cause la sincérité des *convertos* et considèrent d'emblée que tous judaïsent, – les convertis reviennent au judaïsme comme les chiens à leur vomit¹⁸ – ce qui contribue à invalider leur identité de chrétiens. Entre autres signes de leur judaïsation, les rites qu'ils continuent à célébrer en dépit de leur conversion – en particulier les coutumes alimentaires observées durant les fêtes de Pâques et notamment la consommation de l'agneau pascal – et qui les ramènent vers la chair au contraire des vieux-chrétiens qui eux sont mus par l'esprit. Dans cette logique la nature est donc plus forte que la culture, l'hérédité empêche l'effacement de l'identité primitive.
- 12 L'idée de l'héritage pour ne pas dire de l'hérédité¹⁹ de l'infidélité au-delà de la conversion, est étayée par la référence à la longue succession des crimes des juifs depuis leur responsabilité dans la Passion, en passant par l'époque de la conquête de l'Espagne par les musulmans. Les juifs sont en effet considérés comme ayant apporté leur concours aux envahisseurs, et leurs crimes se poursuivent jusqu'à l'époque contemporaine de la *sentencia-estatuto* où, alliés aux convertis, ils s'attachent à ruiner la Castille. En raison de cette succession de crimes dont ils ne peuvent effacer la mémoire et estomper la macule sur leur hérédité, les convertis ne peuvent se voir confier de fonctions impliquant une autorité sur les chrétiens. La *sentencia* innove en ce que cette

conception des choses, héritée du droit romain et qui portait jusque-là uniquement sur les juifs, est désormais applicable aux nouveaux-chrétiens.

- 13 Dix ans plus tard, Alonso de Espina, l'un des plus ardents propagandistes de l'idéologie de la *sentencia-estatuto*, compose avec son *Fortalitium Fidei* un ouvrage qui invalide résolument l'hypothèse de l'oubli des origines des convertis²⁰. Il mêle pour ce faire les arguments « naturels » et les arguments culturels en considérant que les juifs ont une inclination naturelle pour toutes les opinions, habitudes et cérémonies du Talmud auxquelles ils sont abreuvés toute leur vie et dont ils ne peuvent se défaire. L'oubli de ce qui constitue en quelque sorte une nourriture spirituelle est donc impossible, ce qui rejoint l'impossible oubli des pratiques alimentaires et des nourritures terrestres qui devient avec le temps le signe de reconnaissance du crypto-judaïsme. Poursuivant, et c'est là qu'intervient l'argument naturel ou biologique, il compare l'attachement indéfectible des juifs au Talmud à la négritude des Éthiopiens, ou à la bigarrure de la peau du léopard. De même que les Éthiopiens ou les léopards ne peuvent changer de peau car la nature les en a dotés, les juifs ne peuvent convertir leur nature du mal vers le bien, même s'ils le désirent. On comprend dès lors qu'aux yeux du théologien l'hypothèse d'une conversion sincère du judaïsme au christianisme ne peut être envisagée et que l'oubli de leur identité première est illusoire²¹.
- 14 Dans la deuxième moitié du XV^e siècle, les préoccupations portant sur le lignage et l'ascendance se généralisent et fournissent des armes aux anti-*conversos* pour qui la mise au jour des origines des convertis devient une préoccupation obsessionnelle. Le légiste Ruy García de Villalpando l'exprime clairement dans des propos qui nous sont rapportés par Juan de Torquemada qui les dénonce dans son *Tractatus contra madianitas et ismaelitas* :
- Et pourtant selon les témoignages des divines Écritures, tous les *conversos* qui sont descendants de race juive, qui sont nés juifs ou sont fils ou petits-fils ou arrière-petits-fils ou arrière-arrière-petits-fils de juifs et qui ont été baptisés, dans la mesure où ils descendent en définitive d'une race aussi mauvaise et condamnée, sont suspects quant à la foi, parce que le péché de l'infidélité ne peut pas être purgé avant la 4^{ème} génération²².
- 15 On voit ici clairement l'idée que le baptême est inefficace ou a tout le moins que les convertis du judaïsme constituent une sous-catégorie de chrétiens. Ils doivent attendre une période probatoire de quatre générations pour mériter d'être considérés comme de vrais chrétiens et pour que les traces d'infidélité qu'ils portent en eux du fait de leur ascendance soient effacées. Cette « période probatoire » est doublement intéressante dans la mesure où elle rappelle le laps de temps évoqué par Maïmonide (au tournant des XII^e-XIII^e siècle) dans le *Michné Torah* à propos du *Guer* biblique²³. Il expliquait que pour accepter le mariage d'un *Guer* issu d'Édom ou d'Égypte avec une fille d'Israël, il fallait attendre trois générations parce que ces peuples avaient été particulièrement cruels à l'égard d'Israël et qu'une prudente suspicion s'imposait à leur égard²⁴. C'est la même prudence qui prévaut en péninsule Ibérique au milieu du XV^e siècle à l'égard des convertis du judaïsme, sauf que lorsqu'on observe les choses sous un angle historique, les 4 générations préconisées comme période au terme de laquelle le danger n'existe plus, correspondent précisément au moment où la suspicion est tellement forte qu'elle produit la nouvelle idéologie de la race qui annihile et remplace les doutes peut être légitimes. Dans les faits, avec le temps, les convertis n'échappent pas à leurs racines et le droit à l'oubli leur est interdit.

Des polémiques et des affrontements

- 16 Contre l'idéologie de la pureté du sang qui s'affirme au milieu du XV^e siècle, certains théologiens, souvent eux-mêmes descendants de convertis, tentent d'apporter des réponses.
- 17 Fernán Díaz, converti avec sa famille à la suite des événements de 1391 et élevé dans le christianisme, proche du roi de Castille, commence par rappeler le principe fondamental qui veut qu'à partir du moment où les convertis sont sincères, il n'y a pas de raison de les traiter différemment des autres chrétiens. Mais surtout, il évoque un argument pratique : celui du temps écoulé. Comment peut-on justifier d'appeler « convertis » des hommes, certes issus de grands-parents juifs, mais qui sont nés chrétiens eux-mêmes puisque leurs ancêtres furent christianisés 60 ans auparavant, et surtout qui se considèrent comme tels et n'ont aucune connaissance du judaïsme²⁵ ? Fernán Díaz revendique ainsi sans le dire une espèce de droit à l'oubli pour les descendants de convertis, qui selon lui, ont eux-mêmes rejeté sinon oublié leurs origines. Ce faisant, il répond point par point aux arguments avancés par la *sentencia-estatuto* pour déprécier la conversion des juifs. En prenant pour paradigme l'exemple du Christ et de ses disciples, il entend relégitimer la conversion des juifs et redonner au baptême sa pleine efficacité conformément à la doctrine de l'Église primitive. Par ailleurs, l'argument du temps écoulé et de ses effets sur la « nature » du converti ou de ses descendants rejoint le raisonnement produit par les sages juifs confrontés à la même question mais dans le sens opposé, c'est-à-dire pour déterminer, du point de vue de la *Halakha*, la façon de les traiter. Ceux-ci considèrent qu'au-delà de deux générations, les descendants de convertis qui n'ont pas volontairement rejoint une terre où ils peuvent pratiquer ouvertement le judaïsme, sont devenus vraiment chrétiens²⁶.
- 18 Juan de Torquemada est sur la même ligne lorsqu'il rappelle que « l'Église universelle tient et enseigne à propos de l'effet du baptême, que ceux qui sont vraiment baptisés ne doivent être suspectés de nul crime »²⁷. Et de fait à partir du moment où l'idéologie de la pureté du sang se diffuse, le simple fait d'avoir des origines juives est un motif d'incrimination. Juan de Torquemada, on l'a dit, insiste sur l'efficacité du baptême qui crée vraiment un homme nouveau, un chrétien au sens plein du terme qu'il ne faut pas différencier des autres. C'est aussi cela que signifie le Dominicain lorsqu'il explique que les convertis baptisés ne doivent être suspectés de nul crime : ils ont été définitivement lavés de toute faute par l'eau du baptême, au même titre que n'importe quel chrétien. De ce fait, si le converti lui-même est rédimé, il est totalement inepte de considérer que ses descendants portent la suspicion jusqu'à la quatrième génération : la conception raciale des opposants aux nouveaux-chrétiens est ainsi invalidée en vertu des Écritures, mais aussi en vertu de l'expérience du Christ lui-même. Elle est considérée comme « répugnante aux yeux de la Miséricorde divine »²⁸. Les chrétiens issus de chrétiens comme issus de juifs ou de gentils sont frères car tous issus des mêmes parents : Dieu le Père et la mère Église. Ainsi de même que le baptême est créateur de l'homme nouveau, la conversion est créatrice d'une nouvelle famille, la véritable *Societas Christiana* dont tous les membres sont égaux²⁹. Il emploie certes l'expression de « fidèles chrétiens descendants du peuple d'Israël »³⁰ qui montre que les origines ne sont pas oubliées, mais qui n'empêche pas une assomption totale au christianisme. Pour lui, c'est la différenciation entre chrétiens qui est criminelle et même impie en ce qu'elle constitue

une tache – *macula* – sur l'intégrité de l'Église, elle-même issue de la judéité et de la gentilité³¹. À l'instar d'Abraham dont la circoncision avait racheté et annulé son ancienne idolâtrie, le baptême des enfants juifs rachète leur ancienne judéité et celle de leurs pères : il y a bien, avec cet argument, une revendication du droit à l'oubli des origines et une contestation du poids du lignage et de la race sur la nature de l'individu. Il y a donc dans la rhétorique de Juan de Torquemada retournement du discours sur la pureté du sang et de la foi, les opposants aux nouveaux-chrétiens étant eux-mêmes agents de corruption à l'égard de l'intégrité de l'Église. Il rejoint là la position d'Alonso de Cartagena qui considère les opposants aux nouveaux-chrétiens comme des hérétiques et des schismatiques³².

- 19 Plus encore, Alonso de Cartagena rejette sur le fond l'argument de l'hérédité comme obstacle à une véritable conversion. Il rejette l'idée de la prépondérance du sang parmi les facteurs et les marques d'élévation des individus. Auteur d'œuvres consacrées à la noblesse et à la chevalerie, il explique que certes, le facteur héréditaire joue un rôle important pour la transmission des vertus physiques, en particulier la force, mais qu'il n'est pas le seul élément opérant pour la transmission des vertus morales. Celles-ci se développent chez certains individus indépendamment du lignage³³. Alonso de Cartagena rejette donc le déterminisme exclusif des origines pour faire valoir la vertu comme facteur d'élévation. Et c'est précisément de cette vertu que peuvent se recommander les convertis et les descendants de convertis qui sont parvenus à s'élever. Loin d'être condamnés par leur sang que certains disent impur, ils cachent au fond d'eux la noblesse qui leur permet de s'élever et qui est révélée par le baptême. Alonso de Cartagena reconnaît donc au sacrement sa pleine efficacité et son pouvoir purificateur et rejette l'idée que les juifs, en raison de leur infidélité ne peuvent s'amender³⁴. Alors qu'Alonso de Espina, théologien et polémiste auteur du célèbre *Fortalitium Fidei* (dans les années 1450) considère l'infidélité, même ancienne et révolue par le baptême, comme réhabilitaire et irrémédiable – il la compare à la négritude de l'éthiopien³⁵ –, le nouveau chrétien qu'est Alonso de Cartagena la considère tout au plus comme un voile, un obstacle temporaire, qui ne condamne pas à un opprobre définitif.

Conclusion

- 20 Malgré la vigueur de son argumentation, le cours de l'histoire ne donne pas raison à Alonso de Cartagena : ce sont les positions d'Alonso de Espina qui triomphent. Le symbole par excellence de cette évolution est la place prise par le sang dans le champ du religieux³⁶. Alors que les polémistes avaient fait de la supériorité de l'esprit chrétien le signe de l'éminence du christianisme sur le judaïsme, et alors que l'eau du baptême était considérée comme supérieure -et suffisante- au sang de la circoncision pour l'élection du fidèle, le sang des juifs leur interdit finalement toute réelle assomption au christianisme. Le baptême, alors, n'est plus efficace³⁷. La réflexion des clercs ibériques désormais axée sur le sang et la race conduit à une inversion des valeurs qui prévalaient jusque-là, où l'esprit était supérieur à la chair et où les chrétiens spirituels étaient supérieurs aux juifs charnels. Ce faisant, le déterminisme anti-spirituel mis en avant par certains penseurs chrétiens rejoint l'essentialisme promu par les *halakhistes* qui, lorsqu'ils se prononcent sur le statut des convertis, expliquent qu'un juif né juif reste juif, même s'il a subi la contrainte de la conversion et dès lors qu'il pratique les rites majeurs du judaïsme.

- 21 En revanche, après quelques fluctuations dans les années 1420-1430 où prévaut une conception plus stricte de l'identité religieuse, une inversion des valeurs est observée chez les auteurs de *responsa* de la seconde moitié du XV^e siècle qui considèrent que même incirconcis et éloigné de la foi de ses pères, un converti reste juif dès lors que l'on peut citer le nom de son ancêtre matrilineaire juive. Il y a donc renversement des hiérarchies entre sang et mémoire chez les autorités rabbiniques au moment où elles sont confrontées à des tensions insupportables et où la survie de la minorité juive est en jeu. Sur un point au moins les deux conceptions se rejoignent : l'oubli est impossible.

NOTES

1. Voir par ex. Jean DANIELLOU, *L'Église des premiers temps. Des Origines à la fin du III^e siècle*, Paris : Seuil, 1963.
2. Pierre SAVY, « Baptême et hérédité : peut-on parler d'une " macule " juive dans l'histoire de l'Occident (Moyen Âge-Temps modernes) ? », *Revue des études juives*, 174 (3-4), juillet-décembre 2015, p. 359-391.
3. Elle est notamment prescrite par l'article 271 des *Fueros de Aragón*. Et on voit l'interdiction régulièrement mentionnée dans la documentation de la chancellerie royale : ACA reg 104 fol. 62r°, Valence 27 août 1296, publ. Antonio RUBIO Y LLUCH, *Documents per l'història de la cultura catalana mig.eval*, Barcelone : Institut d'estudis catalans, 1908-1921, vol. 2, p. 10-11.
4. Germain BUTAUD, Valérie PIÉTRI, *Les enjeux de la généalogie (XII^e-XVIII^e siècles). Pouvoir et identité*, Paris : Autrement, 2006 ; et Henriette BENVENISTE, « Fierté, désespoir et mémoire : les récits juifs de la première croisade », *Médiévales*, 35, 1998, p. 125-140.
5. Voir Elsa MARMURSZJTEIN, *Le baptême forcé des enfants juifs. Question scolastique, enjeu politique, échos contemporains*, Paris : Les Belles Lettres, 2016, p. 76 et sq. et pour l'espace qui nous intéresse les positions prises par les spécialistes du *Décret*, notamment Gui Terré.
6. L'expression « consensus augustinien » désigne l'opinion formulée par saint Augustin dans la *Cité de Dieu*, chap. 29, selon laquelle les juifs, bien que dans l'erreur et infidèles à l'alliance conclue avec Dieu, ont vocation à perdurer en tant que religion à part entière (jusqu'au Jugement) parce qu'ils ont été témoins de la Passion du Christ et sont donc garants des origines du christianisme. De ce fait, il n'est ni souhaitable ni licite de les convertir par la force. Voir Bernhard BLUMENKRANZ, « Augustin et les juifs, Augustin et le judaïsme », *Recherches augustiniennes*, vol. 1 (Supplément à la *Revue des Études augustiniennes*), Paris, 1958, p. 226-241.
7. La bibliographie sur la conversion et en particulier sur les conversions qui se produisent dans le cadre des violences en péninsule Ibérique est pléthorique. La thèse qui a longtemps dominé a été celle de l'absence de conviction sincère des convertis du XV^e siècle, or un débat historiographique a renouvelé la question sous l'impulsion de l'historien Benzion NETANYAHU, *The Marranos of Spain, From the Late XIV to the Early XVIth Century, According to Contemporary Hebrew Sources*, New York : American Academy for Jewish Research, 1966, pour qui nombre de conversions furent au contraire le résultat d'une adhésion sincère aux principes du christianisme. Voir plus récemment du même : *id.*, *De la anarquía a la Inquisición. Estudios sobre los conversos en la España durante la Baja Edad Media*, Madrid : La Esfera de los libros, 2005.
8. Guillermo VERDÍN DÍAZ (trad.), *Alonso de Cartagena y el Defensorium Unitatis Christianae*, Oviedo : Universidad de Oviedo, 1989, p. 256 : « ¿Qué mayor alejamiento de la vida pasada o qué mayor

renovación puede darse, una vez rechazada la infidelidad, qua aquella que por medio de la recepción de la fe se produce con la purificación sacramental por la cual surge el hombre nuevo al despojarse completamente del hombre viejo ? ».

9. Voir les différents *furs* ou dispositions royales qui interdisent d'insulter un converti et de lui rappeler son ancienne foi sur le mode de la diffamation.

10. G. VERDÍN DÍAZ (trad.), *Alonso de Cartagena y el Defensorium Unitatis Christianae...*, p. 255 : « Por consiguiente, todo cuanto la maldad de los envidiosos con temeraria audacia se haya atrevido a manifestar públicamente en difamación de los israelitas, o de los descendientes de sangre israelita que viven limpiamente bajo la fe católica, eso mismo es preciso que por fuerza se extienda a los que nacen en la gentilidad, ya que la limpieza del bautismo no va más allá de los límites de los bautizados. Afirmar una diferencia específica de este tipo es de lo más demente e infame, porque todos los que acceden a la fe católica, de cualquier secta que sean son recibidos bajo la unidad del amor [...] ».

11. JUAN DE TORQUEMADA, *Tractatus contra madianitas et ismaelitas (Defensio conversorum ex judaismo)*, Rome 1450, Ms Vat. Lat. 2580, fol. 165r°-178v°. Éd. N. LÓPEZ-MARTINEZ, Burgos : V. Proaño Gil, Publicaciones del Seminario Metropolitano de Burgos, 1957, p. 58 : « [...] De effectu autem baptismi dicitur Eze. 36, ubi Dominus ita inquit: “Effundam super vos aquam mundam et mundabimini ab inquinamentis vestris”. Item beatus Ambrosius, li. De sacramentis, et habetur in capitulo per aquam, de effectu baptismi loquens, ait: “ Per aquam baptismi transitus est de terrenis ad celestia. Ideo pasca transitus dicitur, hic transitus est de peccato ad vitam, de culpa ad gratiam, de inquinamento ad sanctificationem. Qui per hanc aquam transit non moritur sed resurgit ” ».

12. Hasdaï CRESCAS, « Lettre à la communauté d'Avignon », *Lumière de l'Éternel*, Trad. Émile SMILÉVITCH, Paris : Verdier, 2010, p. 21.

13. Le roi proteste ainsi contre ce qui s'est passé à Gérone : « *Honrat pare en Christ. Entes havem lo dampnatge que es stat donat en lajama dels juheus de la ciutat de Gerona de que havem haut no poch desplaier. E pertant car alguns volents cobrir lur malvat proposit diguen e sefforcen de forcar alguns juheus ques facen Chrestians o que muyren com baptisme deje donar al demanant voluntariament e no forçada. Pregam vos affectuosament que no permetats algun batiar per força [...]* » (ACA reg. 2029, imag. 0372, 18 Août 1391).

14. AHCB, 1B. XXVI-2 n° 72 (1399), Ordonnance spéciale : « *Item, que daquiavant algun convers hom o fembra no gos habitar ne conversar en una casa o habitacio de convers o juheu ne paret migera ne en altre loch separadament ab juheu o juhia ne participar ab ells menjan o beven de lur vianda o daltra, o fahen oracio* ».

15. Josemaría MONFORTE REVUELTA, *San Vicente Ferrer. La misericordia de Dios y la salvación del hombre. (Sermones entre 1411-1413)*, Valence : EDICEP, 2007, p. 204 : « *Y por eso, buena gente, sólo os digo aquí que no tengáis por malos cristianos a los conversos, que recientemente se han convertido a la fe, si no comen cerdo y otros alimentos, porque por la antigua costumbre la complexión no les basta, como a mí, que comería caracoles, pero no ranas como hacen en Lombardia* ».

16. Le texte est édité par Yitzhak BAER, *Die Juden im Christlichen Spanien. Zweiter band-Kastilien/ Inquisitionsakten*, Berlin : Schocken Verlag, 1936, p. 315-319 et Antonio MARTÍN GAMERO, *Historia de la ciudad de Toledo : sus claros varones y monumentos*, Toledo : Imprenta de Severiano Lopez Fando, 1862, p. 1036-1040.

17. B. NETANYAHU, *The Origins of the Inquisition in Fifteenth Century Spain*, 2nd ed. New York : New York Review of Books, 2001, p. 382.

18. A. MARTÍN GAMERO, *Historia de la ciudad de Toledo...*, p. 1037 : « [...] por quanto es notorio por derecho así canónico como civil, que los conversos del linage de los judios por ser sospechosos en la fé de nuestro Señor é Salvador Jesu-christo en la qual frecuentemente bomitan de ligero judaizando [...] ».

19. Sur l'histoire de l'héritité voir Maaike VAN DER LUGT et Charles DE MIRAMONT, *L'héritité entre Moyen Âge et Époque moderne. Perspectives historiques*, Florence : Sismel, 2008.

20. Alonso de Espina, *Fortalitiium Fidei contra judaeos, saracenos, aliosque christianae inimicos*, incunable imprimé à Strasbourg en 1462, en ligne sur *Biblioteca digital hispánica*.

21. *Ibidem*, img. 323 : « *Quarta causa que impedit conversionem iudeorum est inclinatio magna ad opiniones et constitutiones et cerimonias et consuetudines quas habuerunt et habent in Thalmut in quibus toto tempore vite sue fuerunt nutriti. Unde per duo exempla hoc ostenditur de iudeis ad litteram Ieremie xiii [Jr. 13. 23]. Primum exemplum est de nigredine ethiops unde dicitur in texto si potest ethiops pellem suam mutare, quasi dicat non potest mutare nigredinem suam. Secundum exemplum est de pardo qui non potest mutare varietatem pellis sue. Unde dicit aut pardo varietates suas quia utrumque predictorum est a natura sic est de iudeis quod non possunt reverti ad bonum propter consuetudinem ad malum* ».

22. JUAN DE TORQUEMADA, *Tractatus contra madianitas et ismaelitas...*, p. 296 : « *Y por tanto, según los testimonios de las citadas divinas Escrituras, todos los conversos que son y descenden de la raza judía, que nacieron judíos o son hijos, nietos, biznietos o tataranietos de judíos, y que están bautizados, puesto que descenden ultima y recientemente de una raza tan mala y tan condenada, se supone que son infieles y sospechos en la fe, puesto que el pecado de infidelidad no se supone purgado hasta la cuarta generación. Estas son sus palabras* ».

23. Le Guer – converti – de l'époque de la Bible ne peut être comparé au converti des temps historiques. En effet, le terme désigne dans la Bible les peuples ou groupes qui s'installent dans le territoire de Canaan régi par les lois de l'alliance et qui en acceptent la domination. Il ne s'agit donc pas d'une définition religieuse à proprement parler, mais plutôt politique. Voir Jean-Christophe ATTIAS, « Du prosélyte et du pouvoir. Logiques d'exclusion et logiques d'intégration dans la pensée rabbinique », *Diasporas, Histoire et société* 3, 2^e semestre 2003, dossier « Passages, conversions, retours », p. 24-33. Voir aussi Jacqueline DES ROCHETTES, « La conversion dans la Bible », in : Flocel SABATÉ et Claude DENJEAN (éd.), *Cristianos y Judíos en Contacto en la Edad Media : Polémica, Conversión, Dinero y Convivencia*, Lérida : Editorial Milenio, 2009, p. 315-327.

24. Maïmonide, *Michné Torah, Sefer Kedoucha, traité Issurei Bia*, chap. 12, halakha 17 et 19, trad. Binyamin Apelbaum, Paris : Beth Loubavitch, 2015, p. 170-171 : « Tous les gentils, quels qu'ils soient, lorsqu'ils se convertissent et acceptent tous les commandements de la Torah, et les esclaves lorsqu'ils sont affranchis, sont considérés comme des juifs à tous égards ainsi qu'il est dit Nb. 15. 15 "L'assemblée, une seule règle ce sera pour vous [et pour le converti]". Et ils ont le droit d'entrer dans l'assemblée de D.ieu immédiatement, c'est-à-dire que le converti ou l'[esclave] affranchi peut épouser une fille d'Israël et qu'un homme d'Israël peut épouser une convertie ou une servante affranchie à l'exception de quatre peuples seulement qui sont l'Ammonite, le Moabite, l'Égyptien et l'Édomite. Concernant ces nations, lorsque l'un de ses membres se convertit, il est considéré comme juif de tout point de vue, sauf pour ce qui est d'entrer dans l'assemblée [de D.ieu, c'est-à-dire de contracter mariage]. L'Égyptien et l'Édomite, les hommes comme les femmes, de la première et de la seconde génération [de convertis] n'ont pas le droit d'intégrer [l'assemblée d'] Israël, mais la troisième génération en a le droit [...] (Dt. 23. 9) ».

25. B. NETANYAHU, *The Origins of the Inquisition, in Fifteenth Century Spain*, p. 410.

26. Tel est notamment le cas d'Isaac Bar Sheshet et de Simon Duran, deux des plus grands sages juifs et décisionnaires rabbiniques qui ont quitté la péninsule Ibérique pour le Maghreb dans les années 1390 pour ne pas renier leur foi. Passé les années postérieures aux massacres durant lesquelles ils firent preuve d'indulgence à l'égard des convertis de force, ils considèrent que ceux qui choisissent de rester en dissimulant leur véritable identité religieuse, ne peuvent être tenus pour juifs. Cf. B. Netanyahu, *The Marranos of Spain. From the Late XIVth to the Early XVIth Century. According to Contemporary Hebrew Sources*, 2^e éd., New York : Kraus Reprint Co, 1973, p. 45.

27. JUAN DE TORQUEMADA, *Tractatus contra madianitas et ismaelitas*, p. 58 : « *Ex quibus omnibus luce clarius colligitur quod secundum fidei doctrinam, quam universalis Ecclesia de effectu baptismi tenet et docet, necessario dicendum est quod qui vere baptizati sunt de nullo crimine suspecti habendi sunt [...]* ».

28. *Ibidem*, p. 98 : « *Sexto : errant in ultima particula conclusionis, ubi dicunt quod "viciu[m] infidelitatis non presumitur purgatum usque ad 4^{am} generationem"; hoc autem superius sufficienter reprobavimus, tum 1^o, tamquam contrarium Sacre scripture, tum 2^o; tamquam derogativum efficacit[is] passionis Christi;*

tum 3°, tamquam evacuativum virtutis sacramentorum nove legis; 4°, tamquam repugnans divine misericordie ».

29. *Ibidem*, p. 110 : « Tertia ratio motiva ad hoc est vinculum fraternitatis spiritualis quo copulantur cum veteris Christianis; omnes quippe Christiani, tam de gentilitate quam de iudaysmo descendentes, cum per lavacrum regenerationis filii sint Dei, secundum illud Io. 1 : “dedit illis potestatem filios Dei fieri”, fratres sunt, ex uno patre Deo creante et recreante et ex una matre Ecclesia geniti [...] ».

30. *Ibidem*, p. 53 : « Capitulum 2 : In quo improbantur tamquam erronea que inducuntur adversus Christi fideles de populo israelitico descendentes ».

31. *Ibidem*, « [...] Utuntur autem in primis prefati malivoli in argumentum quod universi de populo israelitico et mali Christiani et suspecti habendi sunt, tamquam male sententias in fide catholica duabus premissis tamquam fundamentis [...] » et p. 54 : « Ceterum 2° quod prefatum fundamentum impium sit et blasphemum patet; ponit enim maculam in sanctam matrem Ecclesiam, que ex genere iudeorum et gentilium tota constructa est et continue suscipit incrementum ».

32. Alonso de Cartagena les considère comme schismatiques car ils tentent d'imposer une vision ethnique de l'Église alors que le message évangélique promet une église universelle indépendante des origines de ses membres. Cf. Bruce ROSENSTOCK, « Against the pagans: Alonso de Cartagena, Francisco de Vitoria, and converso political theology », in : Amy ARONSON-FRIEDMAN, Gregory B. KAPLAN (éd), *Studies in Converso Literature of Medieval and Golden Spain*, Leiden-Boston : Brill, 2012, p. 121.

33. Guillermo VERDÍN DÍAZ (trad.), *Alonso de Cartagena y el Defensorium Unitatis Christianae*, Oviedo : Universidad de Oviedo, 1989, p. 285 : « [...] este impulso de cólera o de ira proviene sobre todo de los progenitores como herencia, pues como Aristóteles dice, entre las inclinaciones a la virtud ninguna se propaga y pasa a los descendientes por medio de la sangre como la que tiene a la fortaleza, pues esta proveniente de la condición de sus padres, muchísimas veces produce en los hijos una fortaleza natural que si se controla con la razón, producirá la fortaleza, como virtud moral [...] ».

34. Michel JONIN, « De la pureté de foi vers la pureté de sang : les ambiguïtés orthodoxes d'un plaidoyer pro converso », in : Maaike VAN DER LUGT et Charles DE MIRAMON (études réunies par), *L'héritage entre Moyen Âge et époque moderne. Perspectives historiques*, Florence : Sismel, 2008, p. 96.

35. ALONSO DE ESPINA, *Fortalitium Fidei*, 1462, *Biblioteca digital hispánica*, imag. 323 : « Primum exemplum est de nigredine ethiopsis unde dicitur in texto si potest ethiops pellem suam mutare, quasi dicat non potest mutare nigredinem suam ».

36. David BIALE, *Le sang et la foi. Circulation d'un symbole entre christianisme et judaïsme*, Paris : Bayard, 2009.

37. Il faut rappeler la théorie d'Américo Castro selon laquelle le concept de « pureté du sang » trouve ses origines non pas dans la pensée chrétienne mais dans la pensée juive. Il estime que l'idée d'élection formulée dans Deut. 7. 6 procède d'une conception élitiste voire raciale de l'autre. Le peuple juif est élu aux dépens des autres dont le statut, la nature sont inférieurs. Pour les Hébreux de la Bible, leur élection serait le résultat de la plus grande valeur de leur sang, de sa valeur magique. Benzion Netanyahu qui rapporte la théorie de Castro dans B. NETANYAHU, « The Racial Attack on the Conversos. Américo Castro's View of Its Origin », in : *id.*, *Toward the Inquisition. Essays on Jewish and Converso History in Late Medieval Spain*, Ithaca : Cornell University Press, 1998, p. 3, la conteste de manière catégorique p. 5.

RÉSUMÉS

La Castille et la Couronne d'Aragon sont le théâtre de massacres anti-juifs durant l'été 1391. Les auteurs des violences laissent à leurs victimes le choix entre la conversion et la mort. Tout est mis en œuvre pour effacer les origines des convertis conformément à la théologie du baptême conçu comme l'instrument de la naissance d'un homme nouveau. Or très vite le doute surgit quant à la sincérité des *conversos* et, pour débusquer les judaïsants, les opposants aux nouveaux-chrétiens se mettent à définir des critères d'identification. Dès lors, l'oubli qui était une garantie d'assomption au christianisme et une obligation pour le néophyte, comme pour les témoins de sa conversion, est impossible.

The Iberian Peninsula witnesses a series of anti-jewish riots during the summer of 1391. The individuals responsible for those acts of violence oblige their victims either to convert or to die. Everything is done to erase and forget the past of the converts as is supposed by the theology of baptism conceived as a mean for the birth of a new man. However, very soon doubts appear about the sincerity of converts and to track down judaizers, the anti-conversos party defines criteria to recognize them. From that moment oblivion that was obligatory to the neophyte and to the witnesses of his conversion is impossible.

Castilla y la Corona de Aragón fueron escenario de masacres antijudías en el verano de 1391. Los responsables de la violencia dejaron a sus víctimas la opción entre la conversión y la muerte. Se hace todo lo posible para borrar los orígenes de los conversos de acuerdo con la teología del bautismo concebido como el instrumento del nacimiento de un nuevo hombre. Sin embargo, muy rápidamente surgieron dudas sobre la sinceridad de los conversos y, para expulsar a los judaizantes, los opositores de los nuevos cristianos comenzaron a definir criterios de identificación. Por lo tanto, el olvido que era una garantía de asunción del cristianismo y una obligación para el neófito como para los testigos de su conversión es imposible.

INDEX

Palabras claves : olvido, bautismo, conversión, herencia, Vincent Ferrer, Alonso de Cartagena, Alonso de Espina

Keywords : oblivion, baptism, conversion, heredity, Vincent Ferrer, Alonso de Cartagena, Alonso de Espina

Mots-clés : oubli, baptême, conversion, hérédité, Vincent Ferrer, Alonso de Cartagena, Alonso de Espina

AUTEUR

CLAIRE SOUSSEN

Université du Littoral Côte d'Opale-Centre de Recherche en Histoire Atlantique et Littorale (CHRAEL)